



Affilié à la  
F.F.V.E  
N° 35

## Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens de Picardie

GAVAP 2 bis, rue Gambetta 80170 Rosières en Santerre  
Email : [gavap.auto@gmail.com](mailto:gavap.auto@gmail.com) Site internet : [www.gavap.fr](http://www.gavap.fr)  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 n° W603 007 330, SIRET 537 804 379 00015



### Invitation au rallye dégommage Les belles demeures Picardes du circuit des Evoissons Dimanche 23 mars 2025

Vous êtes tous invités à participer à cette première sortie de l'année pour notre traditionnel rallye dégommage. Cette manifestation est organisée conjointement avec le GAVAP Moto.

François de Chanterac, Olivier d'Hautefeuille, Pierre Bou et Michel Peraldi nous ont préparé un itinéraire d'environ 70 kilomètres à la découverte de belles demeures Picardes sur le circuit des Evoissons. Ce sera un splendide périple sur des routes peu connues.

Devant la complexité de trouver un restaurant capable de recevoir 100 personnes un dimanche, nous ferons cette année un pique-nique confortable au sein du château de **Thoix**. Pour la convivialité, il vous sera offert l'apéritif et la tarte aux pommes au dessert.

Rendez-vous ce **dimanche 23 mars à 9 heures** précises, au château de **Tilloy les Conty**, 13 place de la Liberté, c'est à une vingtaine de km au Sud d'Amiens.

Après un petit café-chouquette, la remise des road-book et de la plaque de rallye, nous prendrons la route pour un itinéraire champêtre dans cette belle région.



Le premier parcours fera environ 35 km, nous ferons alors un arrêt ravitaillement au **Château de Beaucamps le Jeune**. Cette halte permettra de partager le traditionnel 3P, soit le Pain-Pâté-Pinard. Puis, vous aurez l'occasion de visiter les salons de cette belle demeure vraiment féerique. Il vous sera aussi proposé de visiter à 2 minutes à pied du Château, la maison Sadi Lecointe, célèbre aviateur de la première guerre mondiale.

Bien rassasiés, l'itinéraire sera poursuivi vers notre troisième destination, le château de **Thoix**. Nous y serons accueillis pour partager ensemble dans ce lieu enchanteur l'apéritif et le déjeuner, tables et chaises sont bien prévues sur place. N'oubliez pas votre pique-nique.

La participation à cette sortie est de 20 € par personne, comprenant le café d'accueil, le road-book, la plaque de rallye, le ravitaillement en cours de route, l'apéritif, la tarte aux pommes du dessert, la location et la visite des lieux d'accueil.

Les non adhérents au GAVAP Auto pourront participer en majorant le prix de 5 € par personne.

Une bonne météo étant déjà prévue pour ce 23 mars, vous êtes priés de penser aux organisateurs qui doivent gérer les consommables en renvoyant votre bulletin de participation avant le **lundi 17 mars - 24 heures**.

A très bientôt sur les routes du GAVAP.



## Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens de Picardie

GAVAP 2 bis, rue Gambetta 80170 Rosières en Santerre  
Email : [gavap.auto@gmail.com](mailto:gavap.auto@gmail.com) Site internet : [www.gavap.fr](http://www.gavap.fr)  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 n° W603 007 330, SIRET 537 804 379 00015



### Bulletin de participation au rallye dégomme Les belles demeures Picardes du circuit des Evoissons Dimanche 23 mars 2025

M. / Mme .....demeurant à .....

S'inscrivent au rallye dégomme du dimanche 23 mars 2025, au départ de **Tilloy les Conty**.  
**Participation aux frais, pour les adhérents du GAVAP à jour de la cotisation :**

Nombre de personne : ..... X 20 € par personne soit .....€

**Participation aux frais, pour les non adhérents - non cotisants du GAVAP Auto ou Moto:**

Nombre de personne : ..... X 25 € par personne soit .....€

A renvoyer avant le **lundi 17 mars** par mail : [gavap.auto@gmail.com](mailto:gavap.auto@gmail.com) si vous réglez par virement ou par courrier à :

**GAVAP-Auto Benoit DEWAS  
2 Bis rue Gambetta  
80170 ROSIERES EN SANTERRE**

Accompagné de votre règlement.

Merci de cocher votre moyen de paiement :

Virement : pouvez vous privilégier le règlement par virement sur le compte Crédit Mutuel du GAVAP. Merci d'indiquer comme motif du virement : *Nom et Prénom*, dégomme 2025. (En remplaçant toutefois *Nom*, par votre nom de famille, et *Prénom* par votre Prénom, on ne sait jamais !!!)

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1027 8026 3000 0159 1034 543

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A

Chèque : si vous êtes traditionaliste, vous pouvez aussi joindre à ce bulletin envoyé par la poste, un chèque bancaire à l'ordre du GAVAP Auto d'un montant de ..... €

### A retourner avant le lundi 17 mars 2025.

En m'inscrivant à ce rallye, je reconnais que je participe à cette sortie sous ma propre responsabilité. J'atteste être en possession de mon permis de conduire, d'un véhicule conforme, et d'une assurance en responsabilité civile valide couvrant mon véhicule et mes actions pendant cette sortie. Je reconnais que le Président du GAVAP et les organisateurs ne peuvent être tenus responsable en cas d'accident, dommage ou incident survenu à moi-même, à mon véhicule, à d'autres participants ou à des tiers lors de cet événement. J'accepte de respecter les normes autorisées en matière d'alcoolémie, ainsi que toutes les règles de circulation routière en vigueur et de suivre les consignes données par les organisateurs pour assurer la sécurité de tous. En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des termes de cette décharge de responsabilité et les accepter pleinement. Le ...../...../2025 Signature :